

# Atlas

## ATLAS en Occitanie

### Traverser la crise avec des formations pendant le chômage partiel

Développer ses compétences pendant une période de chômage partiel pour rebondir plus vite et préparer la reprise : c'est ce qu'ont pu faire en 2020, en Occitanie, 4 600 salariés des métiers de l'ingénierie, du numérique et du conseil, grâce au dispositif FNE-Formation financé par l'État et mis en œuvre par l'opérateur de compétences Atlas. Un dispositif qui vient d'être élargi et renforcé, pour permettre des parcours de formation plus longs et stratégiques.

En 2020, 373 entreprises d'Occitanie évoluant dans l'ingénierie, le numérique, le conseil et les services financiers ont engagé des formations au profit d'une partie de leurs salariés, pendant leur chômage partiel. Sans aucun reste à charge financier dans la quasi-totalité des cas. Focus sur plusieurs sociétés bénéficiaires.

#### Témoignages d'entreprises bénéficiaires

- **Eole Consulting, entreprise toulousaine de services du numérique** (ESN, 200 salariés), présente également à Paris, Lyon et Nantes, intervient dans les secteurs bancaire, industriel, médical, aéronautique, et équipe certains ministères (Agriculture, Intérieur).

Delphine Lucio, RRH : « *La crise sanitaire de 2020 a provoqué chez nous une baisse très forte d'activité. Certains collaborateurs ont vu leurs missions brutalement arrêtées. Le temps libéré (20 % environ) a été mis à profit pour engager des actions de formation visant soit l'élévation des compétences techniques (Scrum Master ou Angular JS, par exemple), soit l'élargissement des compétences au profit de salariés pouvant être repositionnés chez d'autres clients. Au total, nous avons formé 42 personnes et déployé plus de 20 actions de formation, ce que nous n'aurions pas pu faire à ce niveau sans le recours au FNE-Formation. Avec sa logique de 'parcours', le FNE-Formation 2021 devrait nous permettre d'amplifier notre axe stratégique avec les méthodes agiles.* »

Alexandre Receveur, salarié formé : « *J'ai suivi 2 actions de formation, Scrum Master - qui est certifiante - et Angular JS. En distanciel toutes les deux. J'ai pu mettre en pratique les acquis de cette formation dès 2020, sur des projets nouveaux.* »

- **Alteca, ESN familiale** (650 salariés, 9 implantations en France dont Montpellier et Toulouse), a été sensiblement impactée par la crise, surtout dans les premiers mois.

Fabien Bernier, responsable RH : « *Nous avons très vite réagi en renforçant nos actions de formation : nous avons connu le FNE-Formation par notre fédération Syntec numérique et Atlas a été à l'écoute pour faciliter une mise en œuvre rapide. Près de 100 salariés au chômage partiel ont été formés en distanciel entre avril et décembre 2020, pendant 3 jours en moyenne, sur des applications, des langages informatiques ou de nouvelles méthodologies de travail. Une séquence positive dans une période difficile, qui a permis d'entretenir la motivation et le collectif voire d'anticiper sur nos enjeux futurs. Une dizaine de salariés pourraient à nouveau profiter du FNE-Formation en 2021.* »

Vaniria Simoes, 30 ans, chargée de recrutement à Montpellier, témoigne : « *J'ai suivi une formation certifiante à distance de 5 jours sur tout le processus de recrutement, avec des modules intermédiaires à valider et une épreuve finale. C'est très utile pour améliorer la recherche de candidats - notamment les développeurs informatiques, sur internet comme sur les réseaux sociaux, et pour recevoir davantage de réponses. Car notre secteur recrute toujours beaucoup.* »

- **DSI, entreprise adaptée intervenant notamment sur des projets numériques**, dont le siège est à Toulouse et qui bénéficie d'une implantation nationale, compte près de 1 000 salariés dont 80 % sont porteurs d'une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Fortement impactés par la crise sanitaire, ses dirigeants ont voulu sauvegarder l'emploi pérenne.

Cédric De Cecco, responsable de l'Académie DSI : « *L'entrée en activité partielle nous a conduits à mobiliser la formation pour créer de nouvelles activités. Par exemple, la mise au point d'une filière textile, avec conception et création de masques Covid au design ludique, de sacs et T-shirts. Ou encore une ligne de reconditionnement de téléphones et une autre de montage-assemblage de meubles. Toutes ces nouvelles activités seront consolidées en 2021. Nous avons fait former nos collaborateurs en externe, puis les compétences ont été transmises en interne par les formés. Grâce à l'appui du FNE-Formation, 150 personnes ont reçu au moins une formation, d'une durée moyenne de 50 heures. Nos collaborateurs se sont sentis partie prenante de l'évolution de l'entreprise. En 2021, le dispositif devrait nous permettre, avec ses nouvelles modalités, de financer des parcours longs, pour des repositionnements professionnels forts.* »

## **L'opportunité d'un rebond pour les salariés et les entreprises**

**Delphine Xicluna, chargée de mission sécurisation et développement de l'emploi et des compétences à la Dreets <sup>(1)</sup> Occitanie (ex-Direccte)** : « *En 2020, il était impératif d'être au rendez-vous pour amortir la crise, d'inciter à former plutôt que chômer. De nombreuses entreprises sur le périmètre d'Atlas ont été fortement impactées par la crise subie par l'écosystème aéronautique : l'Opcoc a été très réactif pour remonter leurs besoins, ce qui a permis d'engager rapidement et massivement des actions de formation via le FNE-Formation. Cette année, dans sa nouvelle version, le dispositif finance des parcours de formation dans la durée, décisifs pour les bénéficiaires. Il peut être un levier pour aider les entreprises en activité partielle ou en difficulté économique à passer ce cap difficile, en menant à bien des projets d'adaptation, de réorientation, ou de repositionnement par les compétences.* »

**Jérôme Penso, délégué régional d'Atlas en Occitanie :** « Dès le printemps 2020, de nombreuses entreprises ont sollicité le FNE-Formation pour des formations courtes : 41 % des salariés bénéficiaires travaillent dans l'ingénierie - en particulier pour l'aéronautique, 31 % dans le numérique et 19 % dans le conseil. Lorsque la crise s'est installée durablement, nous avons accompagné les entreprises sur des actions de formation plus longues, plus qualifiantes, à la rentrée 2020. Une inflexion qui s'accroît cette année avec le nouveau FNE-Formation. Le dispositif implique une analyse approfondie des besoins en compétences, pour permettre à l'entreprise de repositionner durablement ses activités, via des parcours longs de formation. Atlas pourra également déployer deux autres dispositifs de cofinancements au profit des entreprises, mis au point respectivement avec la Région et l'État, pour une enveloppe cumulée de plus d'un million d'euros. »

### **Un nouveau dispositif exceptionnel en 2021**

Ainsi, la **nouvelle convention conclue entre l'État et Atlas le 2 avril 2021, pour une enveloppe nationale de 38 millions d'euros**, permet de financer des parcours plus longs, avec une dimension stratégique : reconversion interne, formation certifiante, nouvelles compétences (produits, organisation) ou encore transition numérique ou écologique. Avec une prise en charge à 100 % du coût des formations pour les entreprises de moins de 300 salariés, et une cible plus large : les entreprises en difficulté économique pourront en bénéficier, en plus de celles qui recourent à l'activité partielle.

#### **Actions FNE-Formation d'Atlas en 2020 en Occitanie, les chiffres-clés :**

- 4 600 : nombre de salariés formés
- 32 heures : durée moyenne des formations
- 373 : nombre d'entreprises bénéficiaires (la plupart emploient moins de 50 salariés)
- 4,99 millions d'euros : montant total investi dans le dispositif FNE-Formation

#### **Contact presse :**

**Mélina COHEN SETTON – [melina.cohen.setton@editial.fr](mailto:melina.cohen.setton@editial.fr) - 06.18.12.74.59**

#### **À propos d'Atlas**

*Atlas est l'opérateur de compétences des services financiers et du conseil. Porté par les partenaires sociaux de 15 branches professionnelles, regroupées en 4 grandes familles d'activité (banque, finance, assurance et conseil), l'Opco représente plus de 108 000 entreprises employant 1,8 millions de salariés, dont 750 000 cadres dans des métiers à haut niveau d'expertise.*

(1) La Direccte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) est devenue la Dreets (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021.